

Vitrolles

Au-delà des fragilités sociales, des potentialités

Cartographier la précarité au plus fin dans les villes permet de repérer les difficultés sur des espaces très localisés et de mesurer leur intensité. Cette nouvelle approche est utile à la politique de la ville pour répondre à sa mission : intervenir dans les quartiers urbains prioritaires pour réduire les écarts économiques et sociaux. Bien que Vitrolles figure parmi les pôles d'emploi majeurs du département, les fragilités sociales y sont prégnantes. Si la grande pauvreté et les inégalités de revenus y sont moindres qu'en moyenne dans le département des Bouches-du-Rhône, plusieurs facteurs de fragilité y sont plus présents : les sources de revenus de la population sont peu diversifiées, provenant essentiellement de salaires, souvent plus faibles qu'ailleurs car plus souvent issus d'emplois faiblement qualifiés. En outre, moins diplômés, les jeunes Vitrollais sont plus vulnérables face au chômage. La précarité est forte dans les quartiers du centre de la commune soutenus au titre du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), tandis que ceux du sud présentent une plus grande

mixité de revenus. Ces quartiers sont cependant pourvoyeurs d'emplois et relativement bien dotés en équipements de proximité. Au-delà de ces difficultés, Vitrolles dispose d'atouts dont son pôle d'emploi, ses infrastructures et la jeunesse de sa population.

Avec 37 000 habitants, Vitrolles est la huitième commune des Bouches-du-Rhône en termes de population. Située au bord de l'étang de Berre, à proximité d'axes autoroutiers structurants, de l'aéroport international de Marseille Provence et de plateformes d'échanges importants, elle est un pôle d'emploi majeur du département. Elle se démarque également par ses évolutions démographiques. Après une hausse très rapide au cours des décennies 70 et 80, la population de la commune s'est stabilisée depuis une vingtaine d'années. Cette stabilité apparente masque cependant deux mouvements importants de sens opposé. D'une part, les naissances sont 2,5 fois plus nombreuses que les décès. D'autre part, cet accroissement naturel dynamique est entièrement compensé par des départs plus nombreux que les arrivées. Ainsi, l'accroissement naturel y est beaucoup plus dynamique que la moyenne régionale (+ 0,9 % par an

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Vitrolles
vivre ensemble



l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

en moyenne entre 1999 et 2008, contre + 0,2 % en Paca). Le solde entrées-sorties y est fortement négatif (- 0,9 % par an), alors qu'il est positif dans la région (+ 0,7 % en Paca entre 1999 et 2008). Malgré le potentiel économique de la commune, les populations fragilisées sont nombreuses. Plusieurs quartiers sont notamment soutenus par un Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) au titre de la politique de la ville. Cartographier la précarité au plus fin dans cette commune apporte une vision localisée des fragilités sociales et permet d'analyser la nature des difficultés. Ces éléments sont utiles dans la perspective de la révision future des périmètres des quartiers dits prioritaires, ainsi que pour éclairer les actions actuelles et renforcer la politique de cohésion sociale.

Un éventail de revenus plus resserré qu'ailleurs

À Vitrolles comme dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône, la proportion de ménages sous le seuil de bas revenus (950 €/Unité de Consommation/mois) est élevée : 27 % en 2009. La grande pauvreté y est cependant moins présente qu'à Marseille ou dans le département. À

Vitrolles, 23 % des allocataires CAF sont en effet dépendants des prestations sociales contre 28 % dans les Bouches-du-Rhône. En outre, les 10 % de ménages les plus pauvres de Vitrolles perçoivent moins de 460 € de revenu fiscal par Unité de Consommation (UC) et par mois, ce qui est proche de la moyenne régionale. À Marseille, c'est 18 % des ménages qui perçoivent au mieux 460 €/UC/mois. Cette proportion n'est en revanche que de 6 % dans la communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA), à laquelle Vitrolles appartient.

À l'autre extrémité de l'éventail des revenus, les 10 % de ménages vitrollais les plus aisés perçoivent plus de 2 650 €/UC/mois. C'est moins que dans la région (3 100 €/UC/mois) ou qu'à Marseille, et beaucoup moins que dans le Pays d'Aix (3 630 €/UC/mois). Les ménages à revenus moyens et supérieurs (plus de 2 000 €/UC/mois) sont donc également moins présents à Vitrolles.

En corollaire, les inégalités de revenu sont moindres à Vitrolles qu'à Marseille, ainsi que dans le département, la région et la CPA. La différence entre le niveau de revenu des 10 % les plus aisés et des 10 % les plus pauvres s'élève à Vitrolles à 2 130 €/UC/mois. Elle atteint 2 700 €/UC/mois dans les Bouches-du-Rhône et 2 920 €/UC/mois dans le Pays d'Aix. Si une distribution des revenus moins inégalitaire favorise la cohésion sociale, le déficit de ménages

Définition

Unité de consommation : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. Le concept d'unité de consommation (UC) d'un ménage permet de prendre en compte les économies d'échelle qui résultent de la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

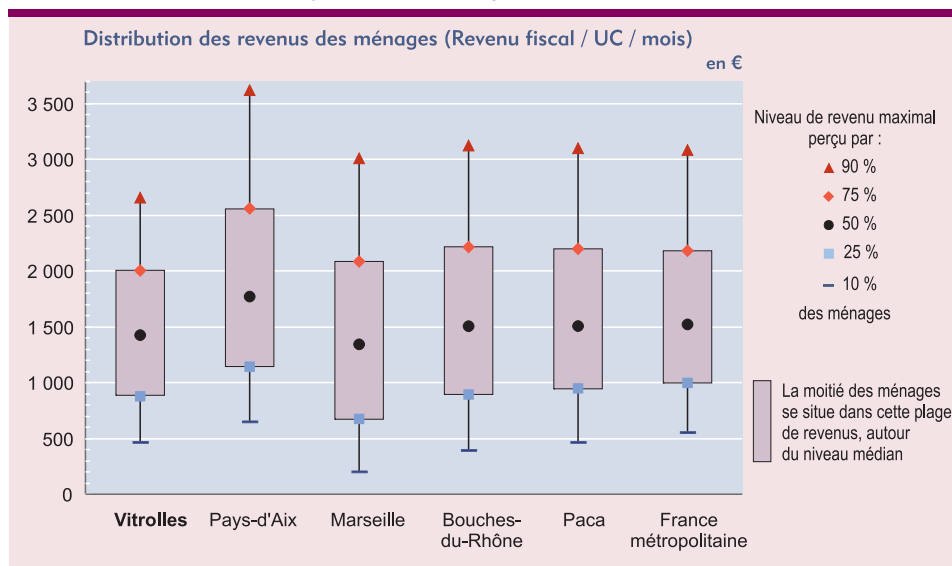
à revenus moyens et supérieurs (plus de 2 000 €/UC/mois) constitue une source de fragilité. Il freine le développement d'activités privées de proximité (services aux personnes, commerce de proximité...). Il fragilise également le potentiel fiscal mobilisable auprès des ménages et réduit la mixité sociale.

Des fragilités économiques et sociales diverses dans les quartiers du centre

Une très large part du territoire de la commune présente une mixité de revenus. Peu de quartiers concentrent en effet des revenus extrêmes. Seul le quartier prioritaire des Pins rassemble une forte proportion de ménages parmi les plus pauvres. Par ailleurs, aucun quartier ne concentre de ménages très aisés. Les territoires aux revenus les plus faibles se situent au centre de la commune : les Hermès, les Pins, le Liourat, le Bosquet et la Petite Garrigue. Au sud, la Tuilière et la Frescoule sont également parmi les plus pauvres, ainsi que les Cadestaux, l'Agneau, et les Vignettes au bord de l'étang de Berre. À l'opposé dans l'éventail des revenus, les territoires plus aisés sont du nord au sud : les Cadenières et le Rocher, Pas de Bœuf, le Haut Bois et les Pinchinades.

Les territoires aux revenus les plus faibles sont bien inscrits dans le périmètre du Cucs, à l'exception de ceux des bords de l'étang de Berre qui n'en font pas partie. La précarité est forte dans les quartiers du centre. Dans ceux des Pins et de la Frescoule, 30 à 38 % des allocataires sont fortement dépendants des prestations sociales. Le quartier de la Tuilière présente une plus grande mixité de revenus.

Un éventail de revenus plus resserré qu'ailleurs



Lecture : à Vitrolles, 10 % des ménages perçoivent moins de 460 €/UC/mois, 25 % perçoivent moins de 880 €/UC/mois, 75 % perçoivent moins de 2 010 €/UC/mois et 10 % perçoivent plus de 2 650 €/UC/mois. La moitié des ménages, situés dans le milieu du classement, perçoivent donc entre 880 €/UC/mois et 2 010 €/UC/mois.

Note : 1 000 €/UC/mois représente 1 800 € de revenu mensuel pour un couple avec un enfant, et 2 100 € pour un couple avec deux enfants.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2009

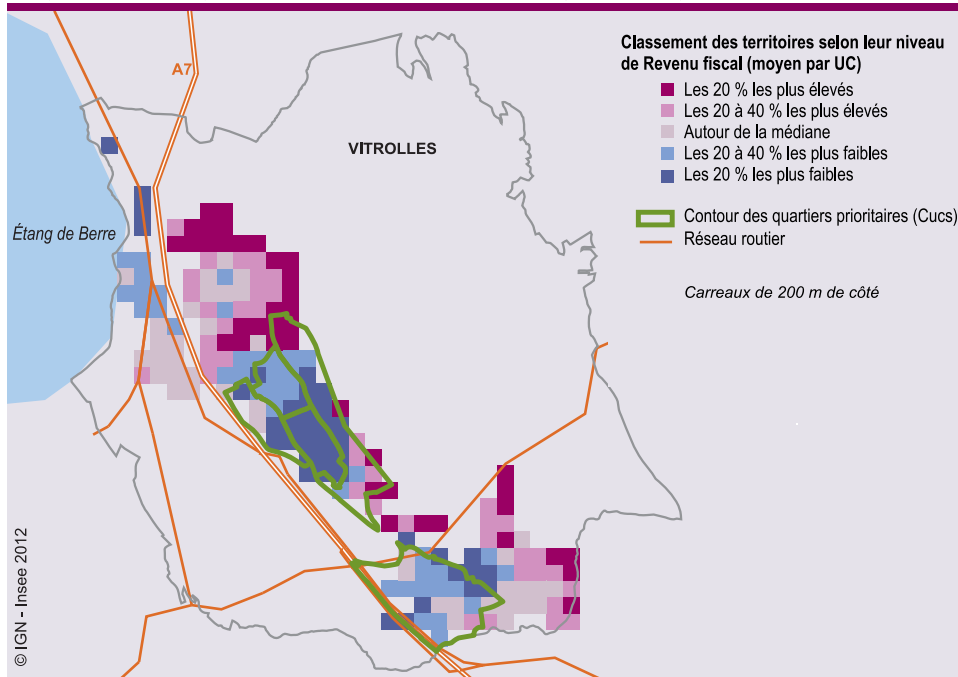
En revanche, les revenus sont plus élevés dans les pointes nord et sud du quartier prioritaire longeant la falaise.

L'offre de logements explique la géographie des revenus. Les nombreux logements sociaux, le plus souvent collectifs, se situent en effet principalement dans le centre, tandis que les maisons individuelles s'étendent aux extrémités de la commune. Dans le centre, deux personnes sur trois vivent en logement social. La commune dispose d'une part de logements sociaux deux fois plus forte qu'en moyenne départementale (32 % contre 15 %). A contrario, le parc privé collectif, en propriété ou en locatif, est moins présent à Vitrolles que dans le département : 9 % seulement de logements collectifs en location contre 22 % dans les Bouches-du-Rhône. La partie centrale de la commune est la plus durement touchée par le chômage, tandis que la partie nord est plus préservée. De même, les travailleurs pauvres se situent davantage au centre ainsi que dans les zones les plus fragiles du nord-ouest. Les temps partiels et les ouvriers sont notamment très nombreux dans le centre. Un salarié sur deux qui réside dans le quartier des Pins est ouvrier. Les quartiers les plus en difficulté du centre regroupent également davantage de retraités à faible revenu. Dans le quartier des Pins, un retraité sur quatre perçoit une pension mensuelle inférieure à 600 €, contre 4 % en moyenne dans la commune.

Le centre-ville de Vitrolles, autour du Liourat et des Pins notamment, abrite aussi une part plus élevée de familles monoparentales (20 % contre 13,5 % en moyenne communale). Les familles avec de jeunes enfants y sont également plus présentes. Dans le quartier des Hermès et le Bosquet, les personnes âgées seules percevant une faible retraite sont deux fois plus présentes qu'en moyenne dans la commune.

Les difficultés rencontrées aux Cadestaux, au nord, concernent davantage des personnes seules (32 % des habitants), le plus souvent âgées de plus de 40 ans. Le caractère plus hétérogène du quartier de la Frescoule, au sud, s'explique par la surreprésentation de couples avec en-

La précarité la plus forte se situe dans les quartiers prioritaires du centre



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2009

fants (60 % contre 50 % dans la commune), dont notamment des enfants en bas âge. Les familles avec des enfants plus âgés sont davantage installées dans la périphérie plus aisée.

Moins de grande pauvreté mais des fragilités plus présentes

Si la grande pauvreté frappe une moindre proportion de ménages à Vitrolles que dans les Bouches-du-Rhône, les facteurs de fragilités y sont cependant plus présents. Les sources de revenus sont en effet moins diversifiées, les salaires plus faibles et le chômage des jeunes élevé.

Vitrolles est avant tout une commune d'actifs salariés. Ainsi, les salaires sont prépondérants dans le revenu de la population : ils assurent 74 % du revenu des ménages contre 62 % dans le département. Par ailleurs, les revenus provenant des pensions de retraites, du patrimoine, ou des indépendants sont moins présents qu'ailleurs. La moindre part des pensions de retraites s'explique par la jeunesse de la population vitrollaise : 42 % de la population a moins de 30 ans (35 % dans le département), alors que 16 % seulement des habitants ont plus de 60 ans (25 % dans les Bouches-du-Rhône). Les migrations résidentielles des dernières années renforcent ces tendances. Entre 1999 et 2008,

elles ont ainsi fait perdre à Vitrolles des retraités, des actifs de plus de 40 ans, des jeunes de 15 à 24 ans, mais elles ont fait gagner de jeunes actifs.

Des emplois moins qualifiés

Le salaire moyen perçu par les actifs de la commune est inférieur de 9 % à la moyenne départementale en raison d'emplois moins qualifiés. Les cadres sont moins présents dans la commune (9 % à Vitrolles contre 16 % dans les Bouches-du-Rhône), tandis que les ouvriers (25 % contre 19 %) et employés sont plus nombreux. Ainsi, les actifs de Vitrolles encourent un risque plus élevé de précarité. Moins qualifiés, ils sont en effet plus exposés aux aléas conjoncturels et moins armés pour se reconverter. Cette moindre qualification résulte à la fois des choix résidentiels et des emplois proposés. Vitrolles est en effet un territoire aux échanges nombreux. Chaque jour, 9 000 personnes venant y travailler croisent 9 000 Vitrollais partant travailler ailleurs. Vitrolles est ainsi attractive pour des actifs, le plus souvent de moins de 40 ans, qui choisissent d'y résider bien que travaillant ailleurs. C'est le cas de 60 % des actifs vitrollais. En parallèle, les trois quarts des actifs travaillant sur la commune résident ailleurs. Parmi les cadres, cette part atteint 88 %. De nombreux emplois qualifiés, proposés sur la

commune, ne sont donc pas occupés par les Vitrollais. Les choix résidentiels semblent cependant moins déséquilibrés sur la période récente. Alors que Vitrolles perd des habitants au jeu des migrations résidentielles, au cours des cinq dernières années, elle a en effet gagné de jeunes actifs de 25 à 39 ans avec enfants, de niveau cadre ou profession intermédiaire (200 environ). Il y a donc un enjeu fort pour les Vitrollais à tirer parti du gisement d'emplois offert par les zones d'activité, et en particulier les emplois de niveaux intermédiaire et supérieur.

Par ailleurs, le tissu productif local est spécialisé dans des activités proposant de nombreux emplois faiblement ou moyennement qualifiés : le commerce, la logistique (transport, entreposage...), les services aux entreprises (nettoyage, gardiennage...). À l'inverse, les emplois dans l'administration publique sont moins nombreux (7 % contre 13 % dans les Bouches-du-Rhône), ainsi que ceux de la santé/action-sociale (5 % contre 13 %). Les densités médicales sont en effet inférieures à la moyenne départementale pour les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes, ainsi que pour les établissements de moyens et longs séjours.

Un fort chômage des jeunes sans diplôme

Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans est particulièrement fort à Vitrolles par rapport au reste du département. Les 18 à 24 ans ayant terminé leurs études sont en effet plus souvent sans diplôme ou titulaires seulement du brevet des collèges (34 % contre 28 % dans les Bouches-du-Rhône). Ils sont également moins diplômés de l'enseignement supérieur. À l'inverse, ils sont plus souvent titulaires de diplômes professionnels, techniques ou technologiques.

Cependant, à diplôme équivalent, les jeunes Vitrollais ne sont pas plus affectés par le chômage qu'ailleurs. Ils sont même moins souvent au chômage que leurs homologues des Bouches-du-Rhône lorsqu'ils sont diplômés de l'ensei-

Politique de la ville et carroyage

La **politique de la ville** a pour objectif d'intervenir auprès des territoires urbains en difficultés. Les interventions spécifiques à cette politique s'inscrivent dans les **Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs)** signés notamment par l'État et les collectivités territoriales.

L'Insee a développé une méthode permettant de cartographier les caractéristiques de la population selon une technique de **carroyage**. La zone d'étude est ainsi découpée selon un quadrillage composé de carreaux de 200 mètres de côté. Cette technique présente de nombreux avantages : elle s'affranchit de tout découpage administratif et offre une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse de la ville. Afin de respecter le secret statistique, on cartographie des hiérarchies (ex : éventail des revenus) ou des écarts par rapport à la situation moyenne d'une zone plus vaste (une commune ou un ensemble de communes).

Utiliser la méthode de carroyage dans le cadre de la politique de la ville permet de cartographier la précarité au plus fin, afin de repérer les difficultés et mesurer leur intensité. Cette nouvelle approche est ainsi utile à la politique de la ville pour répondre à sa mission : intervenir dans les quartiers urbains prioritaires pour réduire les écarts économiques et sociaux.

gnement supérieur. C'est aussi le cas lorsqu'ils sont titulaires d'un CAP ou BEP, ou même d'un brevet des collèges. La question de la montée en qualification des jeunes est donc au cœur de la problématique de réduction du chômage.

Des potentialités

Avec 24 300 emplois, Vitrolles est la quatrième commune en termes d'emplois des Bouches-du-Rhône, après Marseille, Aix-en-Provence et Aubagne. Grâce aux zones d'activités implantées notamment à proximité de l'aéroport, elle est un pôle d'emploi majeur comptant des entreprises parmi les leaders de leur secteur. Ainsi, avec 17 500 personnes en âge de travailler, Vitrolles compte 1,4 fois plus d'emplois sur son territoire que de population active résidente (contre 0,9 dans les Bouches-du-Rhône). Autre atout pour l'avenir du territoire au regard de son dynamisme : la jeunesse de sa population active. Alors que dans la majorité des territoires, le vieillissement est au cœur des difficultés à surmonter, à Vitrolles, la population est plus jeune qu'en moyenne départementale et cette caractéristique tend à se renforcer avec les migrations résidentielles.

Les quartiers prioritaires sont également pourvoyeurs d'emplois : 1 400 emplois environ sont situés dans ceux du centre, principalement dans le commerce et les services à la population. Les quartiers aidés sont en effet relativement bien dotés en équipements de proximité. Les distances d'accès à un commerce, un médecin ou une école sont rarement supérieures à 150 mètres dans le quartier des Pins

ou 350 mètres au Liourat. Plus globalement, Vitrolles est une commune relativement bien équipée au regard de sa taille. En outre, les grands équipements situés sur la commune ou à proximité (aéroport, gare TGV...) peuvent constituer des ressorts d'attractivité économique et résidentielle.

Nadine Jourdan
Joachim Timotéo

POUR EN SAVOIR PLUS

Politique de la ville dans les Alpes-Maritimes : une nouvelle approche cartographique de la précarité
[ANALYSE N° 10, juillet 2011](#)

Pourtour de l'étang de Berre : l'industrie reste moteur, le tertiaire rattrape son retard
[SUD INSEE l'essentiel N° 139, janvier 2010](#)

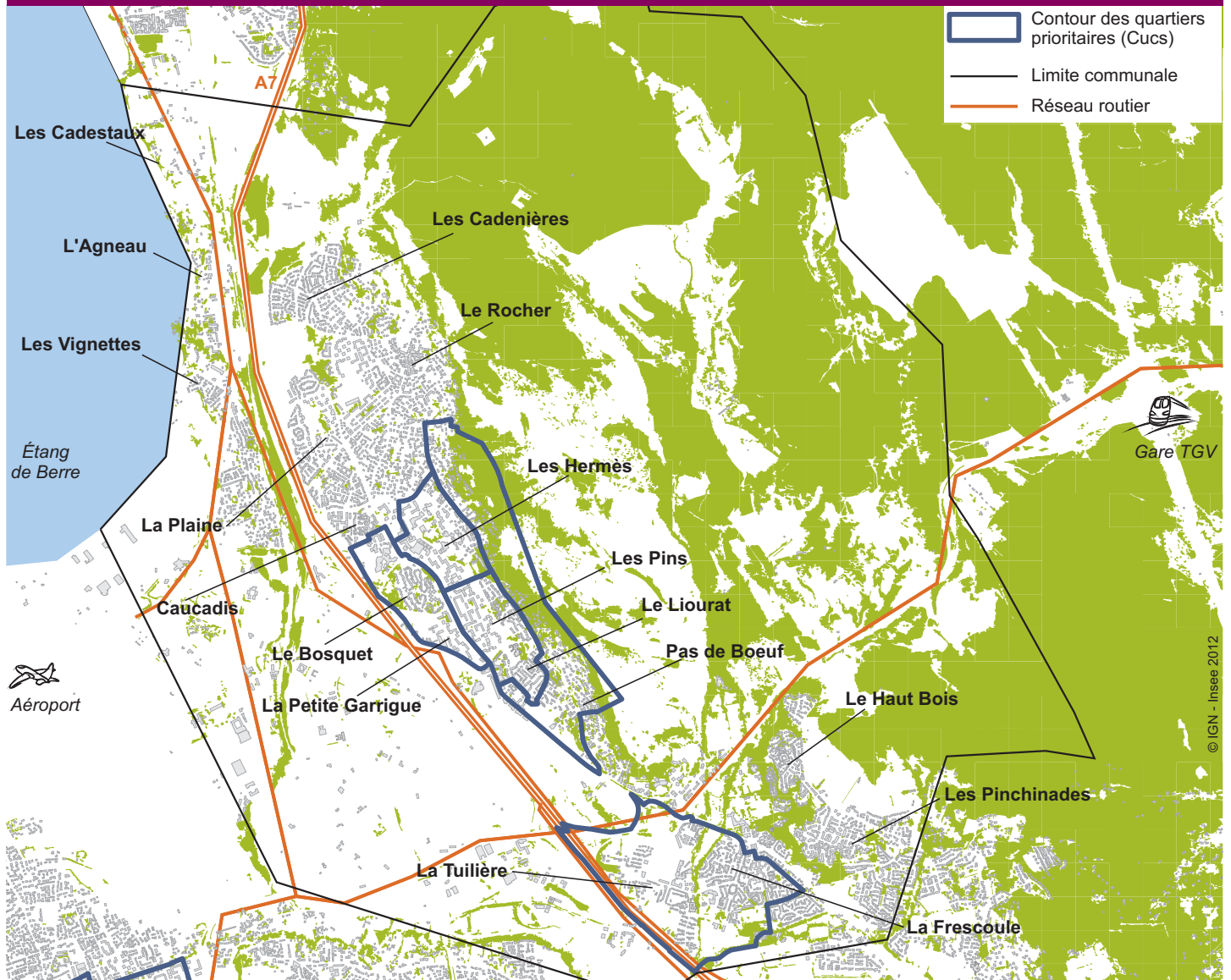
Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
Chef du service Études et Diffusion : **Olivier Biau**
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Municipalité de Vitrolles 2012
Dépôt légal : janvier 2012
N° ISSN : 2114-8260
Réf : ANA121632

Le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) couvre un vaste espace au sein de la commune de Vitrolles



Le territoire

Vitrolles est une ville de 37 000 habitants, chef lieu de canton, qui a connu une croissance urbaine extrêmement rapide entre 1968 et 1999, multipliant par 7 sa population en 40 ans. S'étirant sur plus de 14 kilomètres, dans un espace géographiquement contraint, au pied du plateau de l'Arbois et au bord de l'étang de Berre, elle présente un ensemble de quartiers différents, édifiés au fur et à mesure de ses programmes successifs. L'éloignement induit par les distances contribue ainsi à maintenir les écarts entre les différents quartiers. L'aménagement de la ville, conçu au cours des années 1970, est caractérisé par une logique de zonage, qui définit l'espace en grandes zones monofonctionnelles et a créé des coupures liées aux grandes infrastructures. La juxtaposition des différentes fonctions urbaines présente davantage un assemblage qu'elle ne forme un tissu urbain homogène, en référence à un cœur de ville. Ainsi, quatre entités urbaines se dégagent : le **Village** (Roucas – Cadenières – Plaine), organisé autour du vieux village, le **centre urbain** qui rassemble les quartiers prioritaires, les **quartiers sud** situés au-delà de la zone commerciale et les **Vignettes / Bords de l'étang**, plus isolés en bordure de l'étang de Berre.

d'Aix (CPA) à laquelle elle appartient et celle de l'agglomération salonnaise (Agglopolé Provence) et de la communauté urbaine de Marseille.

Vitrolles bénéficie aujourd'hui d'un fort rayonnement économique et commercial, qui diffuse à l'échelle de l'aire métropolitaine. Elle présente un contraste important entre son dynamisme économique, illustré par le nombre d'entreprises et la densité de l'emploi, et des phénomènes de précarité, qui perdurent sur son territoire, ainsi que des nuisances environnementales liées à la proximité d'importantes zones d'activités industrielles. Néanmoins, le territoire vitrollais dispose d'atouts importants sur le plan économique en raison de la proximité marseillaise, de sa desserte par un réseau dense de voies autoroutières, de la proximité de l'aéroport et de la gare TGV, ainsi que de réserves foncières disponibles. Le territoire vitrollais dispose en outre de ses propres atouts paysagers (ruisseaux, parcs urbains), parfois marqueurs d'identité comme la cuesta (falaise).

La commune occupe une position charnière dans l'aire métropolitaine, située au carrefour de deux communautés d'agglomération et d'une communauté urbaine : celle du pays